

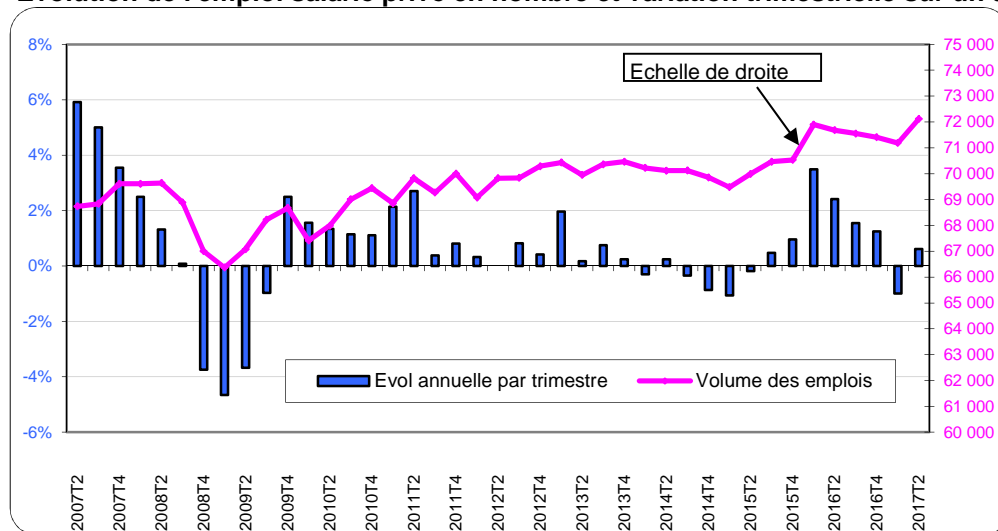
EMPLOI - MARCHÉ DU TRAVAIL

Deuxième trimestre 2017

Au deuxième trimestre 2017, l'emploi salarié privé augmente de 0,6% sur un an en Guadeloupe (il a diminué de 1,0% au premier trimestre 2017). Le nombre de contrats signés en intérim augmente de 10,9% et celui du volume d'emploi correspondant augmente de 11,3% (Equivalent Emplois Temps Plein (EETP)). Les Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE) augmentent de 3,2% par rapport au deuxième trimestre 2016. Le nombre d'offres d'emploi collectées par Pôle emploi est en baisse de 13,0% sur un an. Le nombre d'offres durables (6 mois et plus) diminue de 17,3%. Le nombre d'offres non durables (durée inférieure à 6 mois) est en baisse de 6,4%. Au deuxième trimestre 2017, 320 licenciements économiques ont été comptabilisés par Pôle emploi (-17,9% sur un an). Le nombre de ruptures conventionnelles homologuées par la Dieccte Guadeloupe atteint 633 sur le trimestre (+26,1% sur un an). La demande d'emploi de catégorie A augmente de 0,6% sur un an à 56 040 inscrits. Pour les plus jeunes (les moins de 25 ans), elle diminue de 1,1%. Pour les plus âgés (50 ans et plus), la hausse atteint 6,5%.

Avertissement : Toutes les évolutions sont mesurées en glissement annuel (comparaison d'un trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente). *Remarque* : les chiffres concernant l'emploi sont susceptibles d'être modifiés.

Evolution de l'emploi salarié privé en nombre et variation trimestrielle sur un an (cvs)



Source: ACOSS-CGSS, champ Guadeloupe

Au deuxième trimestre 2017, le secteur privé emploie 72 117 salariés en Guadeloupe en données corrigées des variations saisonnières (cvs). L'emploi salarié privé augmente de 0,6% sur un an. Il a connu une baisse de 1,0% au premier trimestre 2017 sur un an (chiffre révisé). Depuis le troisième trimestre 2011, la croissance des effectifs, bien que globalement positive, est très modérée et reste très en-deçà de celle observée en 2010-2011, après le creux de 2009. Les chiffres des huit derniers trimestres ont tranché avec cette quasi-stabilité même si le T1 est en baisse.

Note de lecture :
Echelle de droite : courbe en niveau (trimestriel).
Echelle de gauche : Evolution trimestrielle en glissement annuel.

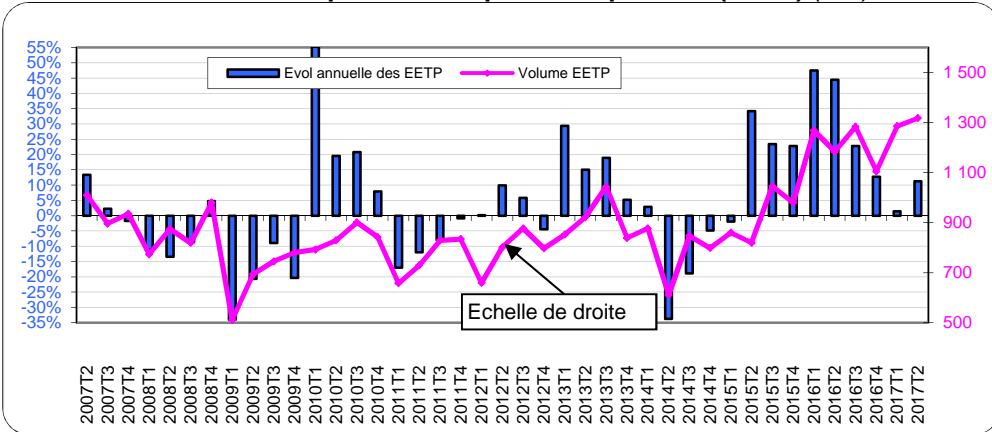
Emploi salarié privé et évolution trimestrielle en glissement annuel (cvs)

Secteurs d'activités (NACE 17)	2017T2	2017T1	2016T4	2016T3
AZ : Agriculture	1 635	2,0%	-7,6%	0,6%
C1-DE : Total industrie	7 758	-0,2%	-2,1%	0,2%
C1 : Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	2 797	2,4%	4,4%	7,6%
C2 : Cokéfaction et raffinage	0	0,0%	0,0%	0,0%
C3 : Fabrication d'équip. électriques, électroniques, informatiques; fabrication de machines	206	-1,4%	-5,6%	-2,0%
C4 : Fabrication de matériels de transport	36	28,6%	45,8%	52,6%
C5 : Fabrication d'autres produits industriels	2 907	-2,0%	-0,6%	-2,8%
DE : Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	1 813	-1,6%	-13,9%	-5,4%
FZ : Construction	5 247	-6,7%	-6,5%	-2,5%
GZ : GZ : Commerce , réparation d'automobiles et de motocycles	14 301	0,7%	-0,2%	1,6%
HZ-RU : Total Autres services	43 176	1,0%	-0,1%	2,0%
HZ : Transports et entreposage	5 731	5,7%	-2,2%	-0,7%
IZ : Hébergement et restauration	4 692	3,1%	3,7%	5,4%
JZ : Information et communication	2 107	-4,9%	0,3%	-1,7%
KZ : Activités financières et d'assurance	3 198	-2,8%	-2,8%	2,2%
LZ : Activités immobilières	644	-4,2%	-8,8%	-5,1%
MN : Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	8 876	0,0%	0,0%	0,0%
OQ : Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	12 380	-0,5%	-1,7%	0,7%
RU : Autres activités de services	4 198	-0,7%	0,6%	5,4%
Interim	1 350	23,8%	0,2%	-5,0%
Ensemble des secteurs	72 117	0,6%	-1,0%	1,2%

Source : ACOSS-CGSS, champ Guadeloupe - Note de lecture : les évolutions trimestrielles en glissement annuel en vert > 0, en rouge < 0 et en noir = 0

Au deuxième trimestre 2017, l'industrie et la construction voient leurs effectifs diminuer sur un an. L'agriculture, le commerce et les services sont à l'inverse en hausse. La construction baisse de 6,7%, l'industrie de 0,2%. Certains secteurs industriels restent bien orientés, en particulier la fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac (+2,4 %). D'autres le sont moins depuis plusieurs trimestres : Fabrication d'autres produits industriels (-2,0%), Industries extractives, énergie, eau, déchets (-1,6%), Fabrications d'équipements électriques, électroniques (-1,4%). L'emploi salarié dans le commerce augmente de 0,7% sur un an. Les services voient également leurs effectifs salariés augmenter (+1,0%). Certaines activités sont dynamiques : Transport et entreposage (+5,7%), hébergement et restauration (+3,1%). D'autres activités de service sont en baisse. Remarque : certains secteurs à faibles effectifs peuvent présenter des évolutions fortes d'un trimestre à l'autre qui sont non significatives (exemple fabrication de matériels de transport).

Intérim : évolution de l'Equivalent Emplois Temps Plein (EETP) (cvs)



Source : Dares, champ Guadeloupe et Îles du Nord

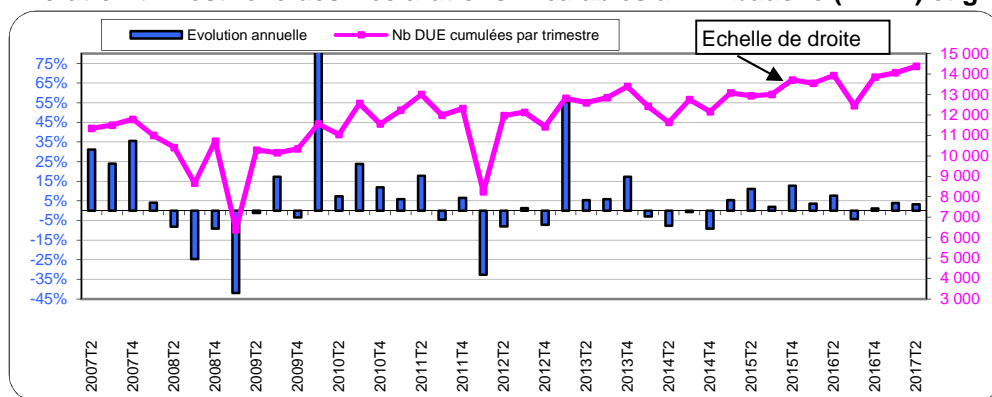
Au deuxième trimestre 2017, 10 232 contrats d'intérim ont été signés en Guadeloupe, ce qui représente 1 318 Equivalent Emplois à Temps Plein (EETP). Le nombre de missions d'intérim augmente de 10,9% au deuxième trimestre 2017 sur un an après +6,4% au premier trimestre 2017. L'Equivalent Emplois à Temps Plein augmente de 11,3% (+1,4% au premier trimestre 2017 sur un an). La durée moyenne des missions achevées est de deux semaines au deuxième trimestre 2017.

L'intérim sur le trimestre et évolution trimestrielle en glissement annuel (cvs)

	2017T2	2017T1	2016T4	2016T3
Nbre de contrats d'intérim	10 232	6,4%	19,9%	37,5%
EETP	1 318	11,3%	1,4%	22,8%

Source : Dares, champ Guadeloupe et Îles du Nord, traitement SESE

Evolution trimestrielle des Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE) et glissement annuel (cvs)



Source : ACOSS-CGSS, champ Guadeloupe

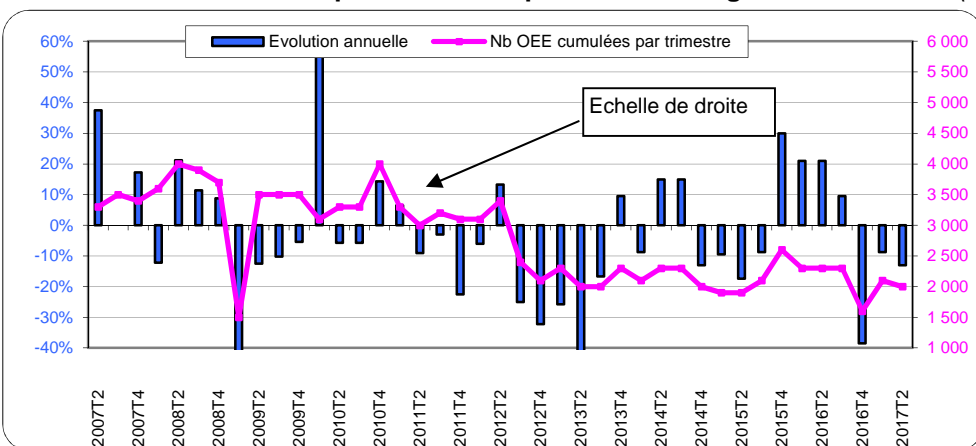
Au deuxième trimestre 2017, les employeurs ont transmis 14 387 Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE) en Guadeloupe, soit une hausse de 3,2 % sur un an. Les DPAE longues (durée d'embauche supérieure à un mois) représentent 47,7% de l'ensemble des DPAE et sont en hausse de 8,7% au deuxième trimestre 2017. Elles étaient en hausse de 2,9% au premier trimestre 2017 sur un an. Les DPAE courtes (durée d'embauche inférieure à un mois) représentent 52,3% des DPAE et sont en baisse de 1,4% (hausse de 4,6% au premier trimestre 2017, chiffre révisé).

Nombre de Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE) sur le trimestre et évolution trimestrielle sur un an (cvs)

	2017T2	2017T1	2016T4	2016T3
DPAE Longues	6 858	8,7%	2,9%	-2,7%
dont CDD (plus d'un mois)	4 359	7,6%	-2,2%	4,4%
dont CDI	2 499	10,8%	12,2%	-10,3%
DPAE courtes (mois d'un mois)	7 529	-1,4%	4,6%	-0,1%
Moins de 20 salariés	6 787	13,2%	5,4%	-0,8%
20 salariés et plus	7 600	-4,4%	2,5%	-1,5%
Total DPAE (hors intérim)	14 387	3,2%	3,8%	-4,2%

Les intentions d'embauche dans les établissements de 20 salariés et plus enregistrent une baisse de 4,4 % au deuxième trimestre 2017. Dans les établissements de moins de 20 salariés, le nombre de DPAE est en hausse de 13,2 % sur un an.

Evolution des offres d'emploi collectées par trimestre et glissement annuel (cvs)



Source : Dares STMT, Pôle emploi, champ Guadeloupe, traitement SESE

Source : ACOSS-CGSS, champ Guadeloupe

Les offres d'emploi collectées par Pôle emploi sont en baisse de 13,0% au deuxième trimestre 2017 en Guadeloupe sur un an (-8,7% au premier trimestre). Durant cette période, 2 000 offres d'emploi ont été collectées par Pôle emploi. Les offres durables (6 mois et plus) sont en baisse de 17,3% (-13,0% au premier trimestre 2017). Les offres non durables (durée inférieure à 6 mois) diminuent de 6,4% (hausse de 0,4% au premier trimestre 2017 sur un an).

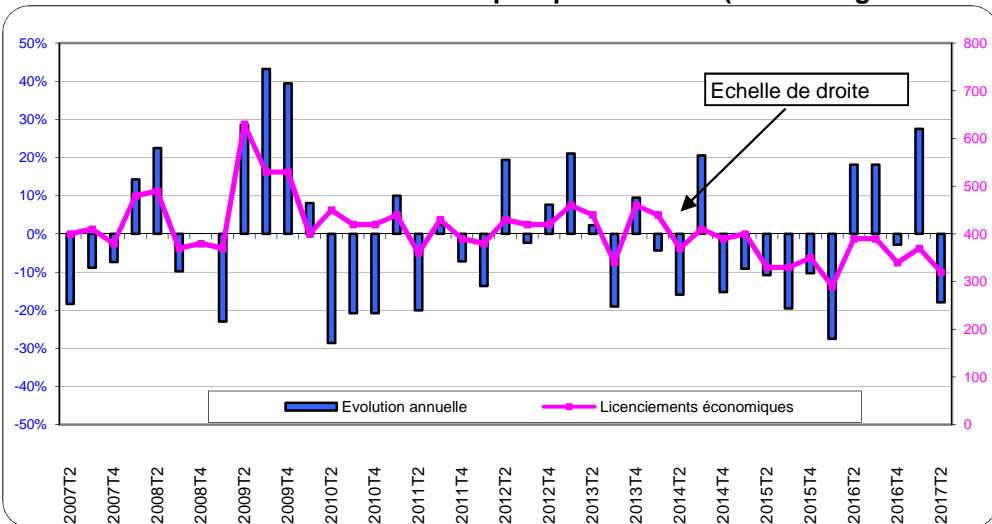
Les offres d'emploi sur le trimestre et évolution trimestrielle sur un an (cvs)

	2017T2	2017T1	2016T4	2016T3
offres durables	1 158	-17,3%	-13,0%	-38,7%
offres non durables	842	-6,4%	0,4%	33,3%
Ensemble	2 000	-13,0%	-8,7%	9,5%

Source : Dares STMT, Pôle emploi, champ Guadeloupe, traitement SESE

Depuis fin 2008, l'évolution des offres d'emploi collectées est orientée à la baisse après une période 2006-2008 plus favorable.

Evolution des licenciements économiques par trimestre (niveau et glissement annuel) (cvs)



Au deuxième trimestre 2017, 320 licenciements économiques ont été comptabilisés par Pôle emploi en Guadeloupe (cvs). Ce nombre diminue de 17,9% par rapport au deuxième trimestre de 2016. Le niveau des licenciements économiques a enregistré une petite remontée entre le deuxième trimestre 2016 (sur un an) et le premier trimestre 2017, exception faite du quatrième trimestre 2016. Le niveau des licenciements économiques oscille autour de 400 par trimestre en Guadeloupe depuis de longues années.

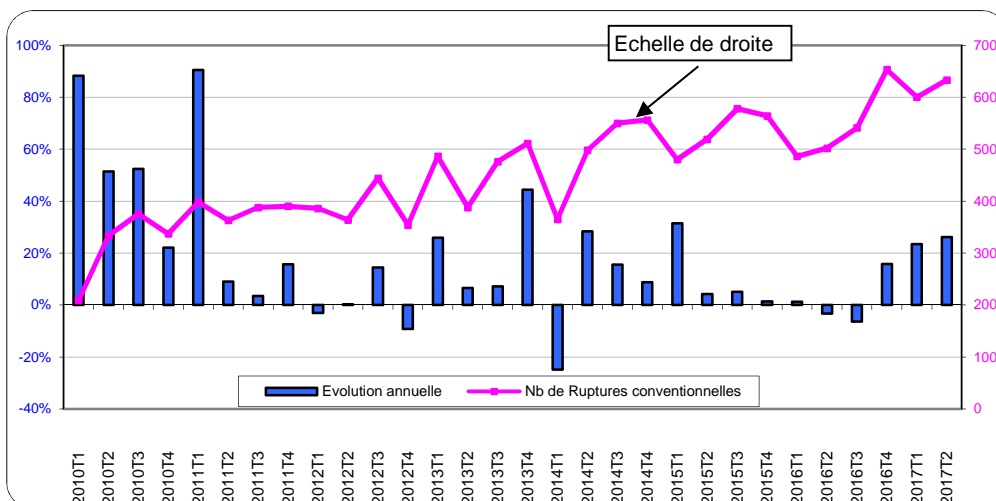
Source : Dares STMT, Pôle emploi, champ Guadeloupe, traitement SESE

Licenciements économiques sur le trimestre et évolution trimestrielle en glissement annuel (cvs)

	2017T2	2017T1	2016T4	2016T1
Licenciements économiques	320	-17,9%	27,6%	-2,9%

Source : Dares STMT, Pôle emploi, champ Guadeloupe, traitement SESE

Evolution des ruptures conventionnelles par trimestre (niveau et glissement annuel) - (Brut)



Au deuxième trimestre 2017, 633 ruptures conventionnelles ont été homologuées par la Dicccte de Guadeloupe. Ce nombre augmente de 26,1% par rapport au deuxième trimestre 2016 où 502 ruptures avaient été homologuées. Au premier trimestre 2017, le nombre de ruptures était en hausse de 23,5% (rapporté au premier trimestre 2016). Le flux des ruptures conventionnelles a connu une progression forte et régulière dans la foulée de la création de cette mesure en septembre 2008. Les évolutions ont d'abord été très fortes et sont nettement moindres depuis juin 2011 même si elles peuvent être encore très marquées à l'occasion. Depuis mi-2012, le nombre de ruptures conventionnelles augmente tendanciellement.

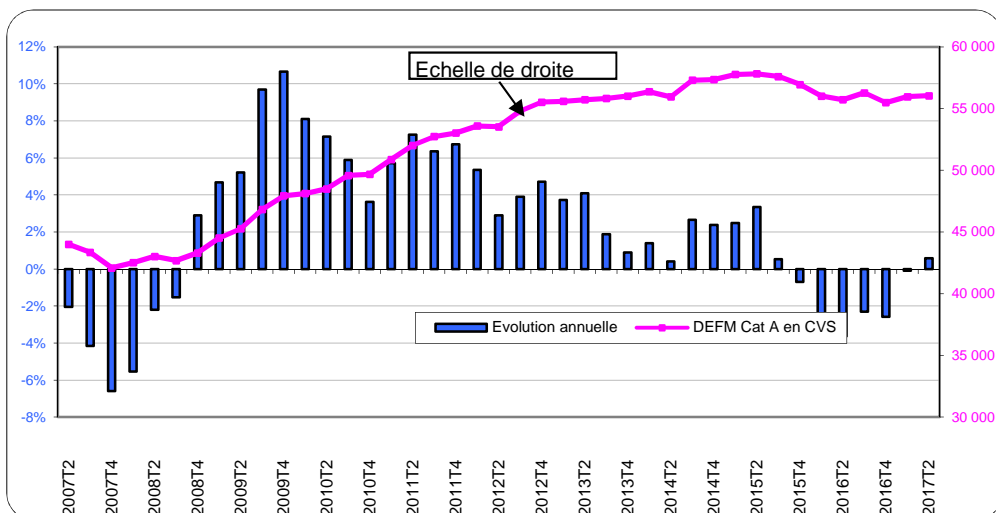
Source : Dicccte Guadeloupe, champ Guadeloupe et Îles du Nord, traitement SESE

Ruptures conventionnelles sur le trimestre et évolution trimestrielle en glissement annuel (brut)

	2017T2	2017T1	2016T4	2016T3
Ruptures conventionnelles	633	26,1%	15,8%	-6,4%

Source : Dicccte Guadeloupe, champ Guadeloupe et Îles du Nord, traitement SESE, information manquante sur les salariés protégés aux T2 et T3 2016 (quelques unités manquantes)

Evolution de la Demande d'emploi en fin de mois à Pôle emploi (cvs)



Au deuxième trimestre 2017, 56 040 Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) sont inscrits à Pôle emploi en catégorie A (cvs) en Guadeloupe. Ce nombre augmente de 0,6% par rapport au deuxième trimestre 2016. Au premier trimestre 2017, la demande diminuait de 0,1% sur un an (rapportée au premier trimestre 2016). A partir de fin 2008, la croissance de la Demande d'Emploi en Fin de Mois est particulièrement forte, ce qui se traduit par un niveau de DEFM qui atteint des records. Les hausses trimestrielles en glissement annuel ont néanmoins eu tendance à ralentir depuis "leurs plus hauts" autour de 12,0% au premier trimestre 2010. Depuis le quatrième trimestre 2015, elles sont même devenues négatives pour la première fois depuis huit ans.

Source : Dares STMT, Pôle emploi, champ Guadeloupe, traitement SESE

La DEFM catégorie A sur le trimestre et évolution trimestrielle en glissement annuel (cvs)

	2017T2	2017T1	2016T4	2016T3
Hommes	24 760	1,2%	-0,2%	-2,4%
Femmes	31 280	0,1%	0,0%	-2,7%
Moins 25 ans	6 430	-1,1%	1,6%	-2,4%
25 à 49 ans	32 140	-2,1%	-2,9%	-5,6%
50 ans et +	17 470	6,5%	5,1%	3,5%
Ensemble	56 040	0,6%	-0,1%	-2,6%

Au deuxième trimestre 2017, le nombre de jeunes de moins de 25 ans est en baisse de 1,1% par rapport au même trimestre de 2016 (en catégorie A). Pour les plus âgés (50 ans et plus), l'augmentation sur un an atteint 6,5 % au deuxième trimestre 2017 et valait 5,1% au premier trimestre 2017 (en évolution sur un an).

Source : Dares STMT, Pôle emploi, champ Guadeloupe, traitement SESE

Définitions

Emploi

Les employeurs du régime général déclarent leurs cotisations sociales aux Urssaf à l'aide du Bordereau Récapitulatif des Cotisations (BRC) sur lesquels ils portent leurs effectifs salariés. Cette déclaration est mensuelle si leur effectif est supérieur à 10 salariés et en principe trimestrielle en deçà de ce seuil. L'effectif salarié Urssaf est un effectif en fin de trimestre ; chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acoss. Le champ "Privé" couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile.

Les activités agricoles sont prises en compte de façon marginale en France hexagonale, où elles relèvent de la compétence de la Mutualité sociale agricole (MSA). Par contre, le dénombrement des salariés agricoles est exhaustif dans les DOM, car les CGSS y assurent les missions des caisses de la MSA.

Intérim

Chaque mois depuis 1995, les agences de travail temporaire transmettent à Pôle emploi un relevé des missions d'intérim réalisées. La DARES produit notamment le nombre de contrats d'intérim commencés dans le mois, le trimestre ou l'année et calcule les Equivalents Emplois à Temps Plein (EETP) ainsi que la durée moyenne des missions achevées au cours de la période (mois, trimestre, année).

Equivalent Emplois à Temps Plein (EETP) au cours d'une période : rapport du nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires sur le nombre total de semaines ouvrées de la période. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines pour une année.

Déclaration Préalable à l'embauche (DPAE)

- La DPAE permet à l'employeur d'effectuer l'ensemble des formalités obligatoires liées à l'embauche. La DPAE est remplie par l'employeur et adressée à la CGSS (quelles que soient la durée et la nature du contrat de travail) au plus tôt huit jours avant l'embauche et au plus tard dans l'instant qui précède cette embauche. C'est une formalité préalable à l'embauche qui, de ce fait, traduit une intention d'embauche à très court terme.

- Le champ couvert : Ces données utilisées concernent l'ensemble des activités concurrentielles (hors intérim) et le secteur public (agents non fonctionnaires).

- Définition : Les déclarations d'embauche de plus d'un mois comprennent les CDI et les CDD de plus d'un mois. Les CDD de plus d'un mois correspondent aux CDD d'une durée strictement supérieure à 31 jours.

Rupture conventionnelle

C'est une procédure qui permet à l'employeur et au salarié de convenir en commun des conditions de la rupture du contrat de travail qui les lie. Cette rupture résulte d'une convention signée par les parties au contrat, c'est-à-dire l'employeur et le salarié.

Catégories de demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi.

Direction des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de GUADELOUPE

Direction : Rue des Archives, Bisdary – 97113 GOURBEYRE
 Téléphone : 05.90.80.50.50 Télécopie : 05.90.80.50.00
 Courriel : 971.statistiques@dieccte.gouv.fr
 Site internet : www.guadeloupe.dieccte.gouv.fr

Bureau de Jarry :

Immeuble Raphaël, ZAC Houelbourg Sud, Lot n° 13 - Z.I de Jarry, 97122 Baie-Mahault
 Téléphone : 05.90.80.50.50 Télécopie : 05.90.83.70.75

Bureau de Saint-Martin :

20, rue de Galisbay, 97150 Marigot - Saint-Martin
 Téléphone : 05.90.29.02.25, Télécopie : 05.90.29.18.73

Bureau de Basse-Terre

30, chemin des Bougainvilliers-Guillard
 97100 Basse-Terre
 Téléphone : 05.90.80.50.50 Télécopie : 05.90.81.60.05

Bureau des Abyes – Dothémare

Immeuble C2E – rue de l'Abreuvoir-Dothémare
 97139 Les Abyes
 Téléphone : 05.90.80.50.50 Télécopie : 05.90.90.28.95

Caisse Générale de Sécurité Sociale de la Guadeloupe (CGSS)

Direction du recouvrement

Parc d'activités la Providence
 ZAC de Dothémare
 97139 Les Abyes
 Téléphone : 05.90.90.57.09
 Courriel : stats.cgssdom@urssaf.fr

Directeurs de publication : Louis Mazari & Henri Yacou
 Réalisation Dieccte/service ESE (Charly Darmalingon & Roman Janik)
 en partenariat avec la CGSS

Date de publication : novembre 2017

